

Session ordinaire

Date de la convocation :

Le 13 juillet 2023

Date d'affichage :

Le 13 juillet 2023

Nombre de conseillers

Communautaires :

En exercice : 33

Présents : 24

Votants : 33

Votes exprimés :

Pour ne pas procéder au scrutin secret pour le vote

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil de la Communauté de communes du Val d'Amboise, Légalement convoqué s'est réuni le dix-neuf juillet deux mille vingt-trois à dix-neuf heures à la salle des Fêtes de Limeray, sous la présidence de Monsieur Yves AGUITON.

Présents : Monsieur Yves AGUITON, Monsieur Brice RAVIER, Monsieur Jean CORNUAULT, Madame Myriam SANTACANA, Madame Corinne SIMONEAU, Monsieur Lionel CHISSON, Madame Evelyne LAUNAY, Monsieur Luc FAVIA, Madame Chantal ALEXANDRE, Monsieur Vincent RALLE, Monsieur Thierry BOUTARD, Madame Jacqueline MOUSSET, Monsieur Jean-Michel LENA, Monsieur Pascal DUPRÉ, Monsieur Claude CICUTTI, Monsieur Cyrille MARTIN, Monsieur Lionel LEVHA, Monsieur Gérard LELEU, Madame Blandine BENOIST, Monsieur Pierre MORIN, Monsieur Jocelyn GARÇONNET, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Philippe DENIAU, Monsieur Frédéric SAROUILLE.

Pouvoirs :

Madame Sandra GUICHARD à Monsieur Yves AGUITON, Madame Karine ROUMANEIX à Madame Corinne SIMONEAU, Monsieur Johnny VERCOUILLIE à Monsieur Brice RAVIER, Monsieur Marc LEONARD à Madame Jacqueline MOUSSET, Madame Virginie GAY-CHANTELOUP à Monsieur Cyrille MARTIN, Monsieur Hervé LENGLET à Monsieur Philippe DENIAU, Monsieur Didier ELWART à Monsieur Claude CICUTTI, Madame Gismonde GAUTHIER-BERDON à Monsieur Frédéric SAROUILLE, Madame Christine FAUQUET à Madame Blandine BENOIST,

Excusé(s) : -

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre MORIN

Délibération n°2023 - 07 - 14

Administration générale

Election de la Commission de Concession

Monsieur Yves AGUITON, Président de la Communauté de communes du Val d'Amboise, présente la délibération suivante.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération 2023-07-09 relative au dépôt de liste pour l'élection de la Commission de Concession.

Considérant qu'à la suite du renouvellement de l'exécutif de la Communauté de communes du Val d'Amboise, la Commission de concession doit être renouvelée et de nouveaux membres élus.

Considérant que la Commission de concession est composée conformément aux dispositions de l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, du Président, et de cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

L'élection des membres titulaires et des membres suppléants a lieu sur la même liste sans panachage ni vote préférentiel.

L'élection des membres de la Commission de concession se déroule au scrutin secret, **sauf si l'assemblée délibérante décide «à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret »** à l'élection des membres de la Commission (article L. 2121-21 du CGCT)

Suite à la proposition du Président de ne pas procéder au scrutin secret, le Conseil communautaire, après délibération, décide à l'unanimité :

- De ne pas procéder au vote au scrutin secret

Il est proposé en conséquence au Conseil communautaire de procéder à l'élection des membres de la Commission de concession de la Communauté de communes du Val d'Amboise.

CANDIDATURES

Une seule liste est candidate

	Liste 1
Titulaires (5 membres)	Virginie GAY-CHANTELOUP
	Lionel LEVHA
	Didier ELWART
	Chantal ALEXANDRE
	Thierry BOUTARD
Suppléants (5 membres)	Catherine MEUNIER
	Hervé LENGLET
	Philippe DENIAU
	Luc FAVIA
	Jacqueline MOUSSET

RESULTAT DU SCRUTIN

	Nombre de voix obtenues	Nombre de sièges attribués au quotient	Reste	Nombre de sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Liste 1	33	5	0	0	5

Suite au résultat des votes :

- la liste des membres de la Commission de concession, en sus du Président de la Communauté de communes du Val d'Amboise, est établie comme suit :

Membres titulaires	Membres suppléants
Virginie GAY-CHANTELOUP	Catherine MEUNIER
Lionel LEVHA	Hervé LENGLET
Didier ELWART	Philippe DENIAU
Chantal ALEXANDRE	Luc FAVIA
Thierry BOUTARD	Jacqueline MOUSSET

Le Président

Yves AGUITON

